



Séparation droit sur la maison

Par Vaness66

Bonjour, je m'appelle vanessa, j'ai acheté avec mon ex une maison en indivis. Mon conjoint étant médecin gagne 7000e par mois et moi 1700e. Nous avons tout emprunté et ouvert un compte joint. D'un commun accord, nous avons décidé que seul mr ferait virer son salaire sur le compte joint. Comme ça lui payer les factures et moi avec mon salaire, je payais les courses et les a cotés. Aujourd'hui il me dit que je n'ai droit à rien du tout car c'est lui qui a tout payé. Est-ce vrai ? Je suis perdue. Merci de votre aide.